


LOCALE

Assemblée générale des maires ruraux : défis, projets et résilience des communes

 4 min

Samedi 7 décembre, M. le maire, Alain Garnier, et Mme Rivière, adjointe et présidente de l'Association des maires ruraux de l'Ariège (l'AMR09), accueillait l'assemblée générale à Serres. Ils étaient une cinquantaine de maires de petites communes rurales ariégeoises, des responsables d'associations et des élus : Mme Froger et M. Panifous, députés, et M. Michau, sénateur.

La présidente de l'AMRF09 a présenté les actions et réflexions menées en 2024 dans le cadre du « Grand atelier des maires ruraux pour la transition » : services publics, numérique, culture en milieu rural, festival « R » sur la réduction des déchets et leur réemploi.

Tous s'accordent sur l'importance et la spécificité du métier de secrétaire de mairie, mal formé, peu rémunéré (déplacements non remboursés). En 2025, une formation de secrétaires de mairie par le Greta, financée par France Services, devrait débiter prochainement à Foix. De même, une autre au lycée Jean Durroux est en attente de validation ; elle concernera les bacs pros et les personnes en reconversion.

Le budget financier modeste de l'AMRF09 est adopté, et les responsables bénévoles remerciés par des applaudissements. Quant aux orientations 2025, outre la poursuite de ces projets, il faut permettre la rencontre des acteurs de terrain, engager une réflexion sur différents thèmes (ex. : l'école en milieu rural)

et trouver des solutions. Deux nouveaux maires sont élus au bureau : M. Diaz de L'Hospitalet-près-l'Andorre et Mme Peyrefitte, maire de Brie.

Mme Froger, députée, a remercié cette « association exemplaire et dynamique avec un budget de seulement 13 000 euros ! ». Les trois élus ont rendu hommage aux maires des petites communes, à ces gens présents chaque jour qui cherchent des solutions et qui n'ont pas droit à l'erreur. À l'Assemblée nationale, « nous sommes peu entendus », or « plus la commune est modeste, plus c'est difficile. C'est le mandat le plus beau : les communes et les intercommunalités sont des outils indispensables. La ruralité, c'est 20 % d'élus à l'Assemblée nationale mais 80 % du territoire ! »

Le maire de Massat confirme : « On n'existe pas, on est ignorés. » Un autre souligne « la difficulté d'obtenir des fonds européens à cause des dossiers à monter : c'est la galère. Nous, on doit avancer les fonds... Au niveau local, on fait avec ce qu'on a ». Suit le témoignage bouleversant de cette femme : « J'ai 41 ans, trois enfants, un métier, je ne prends que la moitié de mon indemnité de maire. J'ai une secrétaire de mairie 9 h par semaine ; aussi je fais le reste... la comptabilité, etc. Je ne suis pas sûre de me représenter... »

« On veut être payé à la valeur de nos productions »

La seconde partie de la matinée a porté sur l'agriculture en Ariège, en présence de M. Simon Bertoux, préfet, de Mme la sous-préfète, des responsables du PNR et de l'ANA, conservatoire d'espaces naturels en Ariège.

M. le préfet a évoqué les dotations versées aux communes ayant de vastes territoires, pour entretenir, protéger et restaurer les milieux naturels, ouvrir des « trames » permettant aux animaux sauvages de passer. Vingt communes d'Ariège ont bénéficié en 2024 du label « Villages d'Avenir ».

Les représentants du PNR et de l'ANA réaffirment la nécessité d'une agriculture de qualité en Ariège, du partage de l'espace et de la cohabitation en montagne. Il faut limiter le « goudronnage » et les friches pour maintenir les espèces naturelles, car « il n'y a pas de réserves naturelles ni de tourisme sans agriculteurs. L'élevage est nécessaire pour maintenir ouverts les sites classés. »

Or, la filière bovine, essentielle en Ariège, est très touchée par la crise agricole et par les maladies. M. le préfet souhaite continuer à se battre pour l'obtention des aides promises.

Les élus agriculteurs aiment leur travail mais déplorent le manque de considération des petits agriculteurs. Ces derniers évoquent la baisse constante des revenus agricoles : « On veut être payé à la valeur de nos productions. Aujourd'hui, on vit grâce à la PAC. » Ils s'affirment acteurs de la transition et souhaitent éviter la précarisation alimentaire. « Il faut produire de la qualité et pas beaucoup plus cher que ces produits médiocres importés de pays à bas coûts », développer les circuits courts (épiceries de proximité), la vente directe (cantines), etc. Il existe encore des niches à exploiter comme la culture du chanvre, du lin, la sève de bouleau ou la valorisation de la laine.

Pour M. le préfet, il faut lutter aussi contre la « cabanisation », éviter l'occupation illégale de lieux isolés. Un guide sera diffusé prochainement.

Marie-Dominique Vuvan



